

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 76 (1988)

Heft: [4]

Artikel: Valais

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278648>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Valais

Deux nécessités : orienter et former

(fl) — Le 3 mars dernier se tenait à Sion l'assemblée générale de Femmes-Rencontres-Travail sous l'égide d'Anne de Werra qui, à l'issue de la partie statutaire, annonçait sa démission de la présidence. Monique Eberlé, élue par acclamation, lui succède.

Le comité, déjà largement représentatif du Haut et du Centre du canton, se voit maintenant gratifié d'une membre du Bas en la personne de Maryvonne Béchon de Monthey.

Le bilan des activités de FRT pour 1987 est tout à fait satisfaisant. L'effort consenti jusqu'ici sur l'orientation personnelle et la formation professionnelle s'avère plus que jamais nécessaire : c'est ce qui émane de deux services FRT, « Femmes-Information-Téléphone » et « Conseils et Entretiens » accordés par la psychologue de l'association : sur les 30 personnes l'ayant contactée l'année dernière, 27 avaient un problème de formation ou d'emploi.

Paradoxalement, les cours mis sur pied par l'association ces dernières années n'ont pas toujours eu le succès escompté. Manque de moyens, publicité insuffisante. Il appartient à FRT de trouver maintenant les fonds et le soutien nécessaires au redémarrage de son secteur « Formation » dans un esprit de qualité et de professionnalisme : on envisage de réorganiser, outre les cours, un stage d'orientation personnelle et professionnelle.

FRT proposait aussi cette année des rencontres et conférences, son service de conseil en budget, son réseau de mères-gardiennes, grâce auquel 261 enfants ont pu être placés.

Au cours de la deuxième partie de la soirée, Sylvie Perret et Claire Marguerat de Clés pour le Travail présentèrent leur association et particulièrement les stages qu'elles animent avec succès depuis plusieurs années. Conférence-débat riche d'informations et de recettes pour leurs homologues valaisannes. Bel exemple de solidarité intercantionale !

Fribourg

Pour une convivialité future

(bbg) — Les associations féminines fribourgeoises représentaient depuis longtemps le besoin d'un local permanent où se réunir en comité, conserver leur documentation, etc. Lorsque la Ville décida de rénover l'ancien Hôpital des Bourgeois pour y loger certains services administratifs, la bibliothèque et la ludothèque, plusieurs organisations féminines déposèrent une demande pour obtenir un local dans ce bâtiment.

C'est finalement le Centre de liaison, en tant qu'association

faîtière, qui se le vit attribuer. Il fut inauguré mercredi 4 mars. Tout petit, il contient un vieux bureau, quelques chaises dépareillées et un affichage en couleurs des noms de toutes les associations féminines membres.

Sur un rayonnage caché près de l'entrée est rassemblée une documentation sur les services sociaux, la formation des adultes, la vie associative dans le canton. Un dossier de chaque association existe, qui peut être mis à jour à tout moment.

Le 1er et le 3e mercredi du mois, de 14 à 16 heures, le 4e mercredi, de 18 à 20 heures, une membre du CLAF y sera à disposition de celles qui ont besoin d'une information ou

d'un moment d'écoute.

En outre, le 1er lundi du mois, de 14 à 16 h et le 3e lundi de 17 h à 19 h, deux juristes, l'une alémanique et l'autre romande, répondront aux questions plus juridiques des visiteuses. Rendez-vous par téléphone indispensable au numéro 23 14 10 (heures de bureau) ou 23 14 66 aux heures dites. L'occupation de ce bureau pourra être complétée par des associations membres qui en feront la demande.

Mais pourquoi pas une simple grande table avec des chaînes autour, tellement plus conviviale que ce bureau d'écrivain public ou de médecin de quartier dans un faubourg londonien ?

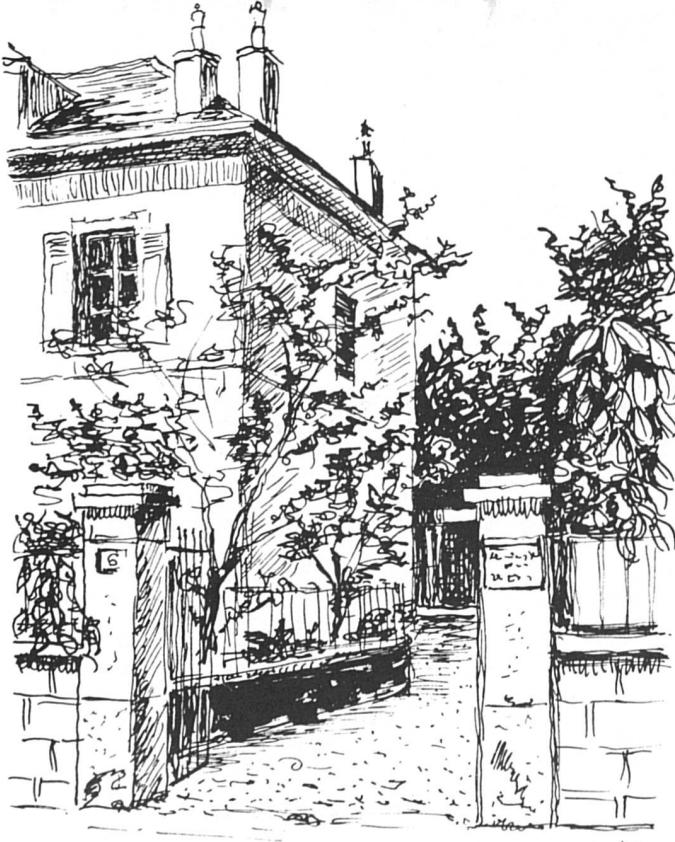
Lausanne

Association cherche présidente

(sch) — L'Union des femmes, section de Lausanne, tenait son assemblée générale le 10 mars dernier.

L'activité de l'association est

tion des consultations juridiques. Rappelons que depuis plus de 80 ans, des avocats offrent bénévolement des consultations : actuellement 3 fois par semaine et ce sont les seules à Lausanne où il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous. Le nombre des consultant(e)s est en augmentation,



La maison de la femme vue par Danièle Schlozer.

triple : des séances culturelles environ une fois par mois, une aide financière à certaines mères en difficulté et l'organisa-

nouveau droit matrimonial oblige !

Lors de l'assemblée statutaire, après l'élection ou la réelec-

tion de quelques membres au comité, on prit congé de la présidente Danièle Schlozer, en la remerciant beaucoup pour son dynamisme et son grand dévouement. La vice-présidente prendra l'intérim en attendant qu'on trouve une nouvelle présidente.

La Fondation Madeleine Moret, Maison de la femme, tient toujours son assemblée immédiatement après celle de l'Union des femmes. Les statuts de la fondation le veulent ainsi, de même que la présidente de l'Union est automatiquement présidente du Comité de fondation. Les activités sont de plus en plus nombreuses dans cette Maison ouverte il y a 12 ans : locataires réguliers (FRC, APEF, Clés, ADF, CLAF, cours de yoga...) et locataires occasionnels s'y succèdent. Tout cela est orchestré, avec le sourire, par Angeline Balegno, la résidente, dont on va aussi devoir se séparer bientôt.

La fondation organise aussi elle-même quelques manifestations : concerts ou conférences. Sa galerie est occupée toute l'année par d'intéressantes expositions grâce à l'entregent et au dynamisme d'Anne Muller, responsable de l'équipe de la galerie.

Financièrement, la fondation tourne tout juste grâce aux intérêts d'un petit capital (c'est une obligation légale) et aux diverses locations.

Là aussi, on prit congé de Danièle Schlozer, la remerciant d'avoir été généreuse de son temps, de son savoir et de son art.